

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS CONCERNANT
l'aménagement du passage inférieur du chemin de la Sallaz entre l'avenue des Sciences et
l'avenue Pierre-de-Savoie**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

En date du 6 mai 2010, le Conseil communal a accordé un crédit d'investissement de frs 3'775'000.— pour la réalisation des travaux nécessaires au réaménagement du chemin de la Sallaz, entre l'avenue des Sciences et l'avenue Pierre-de-Savoie, et l'augmentation du gabarit à hauteur de 4m50 au droit du pont CFF. A ce jour, le bon déroulement des travaux permet de prévoir leur échéance avant le terme fixé initialement et la réouverture plus rapide de la chaussée à la circulation bidirectionnelle, moyennant la fermeture de cet axe de communication durant une période supérieure à celle d'une semaine annoncée antérieurement.

Situation initiale

Le préavis PR 10.06 PR prévoyait une durée de chantier de 13 mois. Le programme détaillé des travaux établi dans l'appel d'offre envisageait la fin du chantier à fin juin 2011. Le chantier a débuté en date du 31 mai 2010. La bonne coordination entre les différents intervenants permet de remettre la chaussée en trafic bidirectionnel antérieurement à la date initialement prévue et d'achever les travaux de finition en route ouverte.

Situation future

Le raccourcissement du délai pour l'exécution des travaux de quelques mois, est conditionné au prolongement de la phase interrompant la circulation sur tout le tronçon, entre l'avenue des Sciences et l'avenue Pierre- de- Savoie.

Dans son nouveau planning l'entreprise de génie civil mandatée pour la réalisation de ces travaux proposait une durée de fermeture du chemin de la Sallaz de 3 semaines dont 2 semaines durant les vacances scolaires d'automne.

Afin de minimiser les perturbations, il a été décidé de réduire la mesure à 2 semaines au maximum.

Une nouvelle planification des travaux, tenant compte d'une fermeture de la chaussée durant 2 semaines seulement a été établie avec l'accord de tous les intéressés, y compris celui de la société de transports publics TRAVYS SA.

La Municipalité vous informe donc de sa décision consistant à rétablir le trafic bidirectionnel le 17 décembre 2010, moyennant une fermeture au trafic durant 2 semaines, du 18 octobre 2010 au 29 octobre 2010. Précision est encore donnée que les derniers travaux (mobilité douce, finitions, solde de l'enrobé) pourront être réalisés sur route ouverte, de manière bidirectionnelle, début 2011 et que la fin du chantier est prévue pour le début mars 2011.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de cette communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



D. von Siebenthal

La Secrétaire :



S. Lacoste